

**Procès-verbal de la séance du conseil municipal tenue le 3 août 2020 à la salle municipale de Saint-Joseph-de-Mékinac située au 258, chemin Saint-Joseph à Saint-Joseph-de-Mékinac, Trois-Rives.**

Sont présents : M. Lucien Mongrain, maire  
M. Godfrey Plachta, conseiller siège numéro 1  
M. Réjean Lahaie, conseiller siège numéro 2  
M<sup>me</sup> Judith St-Arneault, conseillère siège numéro 6

Sont absentes : M<sup>me</sup> Caroline Naud, conseillère siège numéro 3  
M<sup>me</sup> Lise Roy Guillemette, conseillère siège numéro 4  
M<sup>me</sup> Ninon Fortier, conseillère siège numéro 5

Les membres présents forment le quorum.

**Ouverture de la séance**

La séance est ouverte à 19 h 30 par Lucien Mongrain, maire de Trois-Rives. Nicole Léveillée, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire.

**2020-08-121 Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Judith St-Arneault, appuyée par Godfrey Plachta et unanimement résolu, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté, avec la mention que le point « Questions diverses » demeure ouvert.

**2020-08-122 Approbation du procès-verbal de la séance du 6 juillet 2020**

Considérant que les membres du conseil municipal de Trois-Rives ont préalablement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 6 juillet 2020;

En conséquence, il est proposé par Judith St-Arneault, appuyée par Réjean Lahaie et unanimement résolu de l'approuver, avec dispense de lecture.

**2020-08-123 Demande de dérogation mineure de M. Yves Neault – 760, chemin du Lac-du-Missionnaire**

Considérant la demande de dérogation mineure de M. Yves Neault visant à obtenir l'approbation de construire un bâtiment complémentaire de 8,23 m de hauteur, alors que son bâtiment principal est de 6,7 m;

Considérant que le règlement de zonage prescrit que la hauteur d'un bâtiment complémentaire ne doit pas dépasser celle du bâtiment principal qui ne peut lui-même excéder 10 mètres;

Considérant que ce dernier point est respecté et que le choix de l'emplacement dans un milieu boisé ne causerait aucun préjudice à qui que ce soit;

Considérant que le Comité consultatif (CCU) de la municipalité de Trois-Rives a étudié cette demande et recommande au conseil municipal de l'accorder;

En conséquence, il est proposé par Godfrey Plachta, appuyé par Réjean Lahaie et unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives permette la dérogation mineure décrite ci-dessus, demandée par M. Yves Neault.

2020-08-124 **Projets particuliers d'amélioration d'envergure ou supramunicipaux (PPA-ES 2018-2019-2020)**

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAV);

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de compte V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAV;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et admissible au PAV;

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de Judith St-Arneault, appuyée par Godfrey Plachta, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de Trois-Rives approuve les dépenses d'un montant de 19 731 \$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec.

2020-08-125 **Appui à l'Association du Lac du Missionnaire - Demande d'aide financière dans le cadre du Fonds de développement du territoire (FDT)**

Considérant que l'Association du Lac du Missionnaire projette d'installer des bouées de sécurité pour délimiter une zone de baignade dans la baie Surprise de ce plan d'eau;

Considérant qu'une demande d'aide financière en ce sens a été présentée par cet organisme à la MRC de Mékinac dans le cadre du Fonds de développement du territoire, pour un montant de 2 470 \$;

Considérant que ce projet local doit préalablement être approuvé par le conseil municipal avant d'être traité;

En conséquence, sur la proposition de Godfrey Plachta, appuyée par Réjean Lahaie il est unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives :

- Appuie l'Association du Lac du Missionnaire dans sa démarche de demande d'aide financière auprès de la MRC de Mékinac;
- Accepte que l'Association du Lac du Missionnaire utilise l'enveloppe locale du Fonds de développement du territoire, pour un montant maximal de 2 470 \$;

2020-08-126

**Adjudication du contrat de déneigement du chemin du Lac-aux-Sleighs et du Lac-Lemère – Saison 2020-2021**

Considérant la soumission de 24 500 \$ présentée par Robert Doucet pour le déneigement du chemin du Lac-aux-Sleighs et du Lac-Lemère – Saison 2020-2021;

Considérant qu'il sollicite en plus une aide pour élargir et repousser la neige à certains endroits problématiques;

En conséquence, il est proposé par Judith St-Arneault, appuyée par Godfrey Plachta et unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives :

- Octroie le contrat de déneigement du chemin du Lac-aux-Sleighs et du Lac-Lemère pour la saison 2020-2021 à Robert Doucet, pour la somme de 24 500 \$, et autorise le maire et la directrice générale à le signer;
- Acquiesce à la demande supplémentaire relative à l'exécution de travaux qui devront toutefois être préalablement autorisés par la municipalité, laquelle verra à les faire exécuter.

2020-08-127

**Dépôt du rapport concernant l'application du règlement sur la gestion contractuelle**

Sur la proposition de Réjean Lahaie, appuyée par Judith St-Arneault il est unanimement résolu d'attester du dépôt du rapport annuel 2019 concernant l'application du règlement 2019-03 sur la gestion contractuelle.

2020-08-128

**Achat de calendriers d'Appartenance Mauricie Société d'histoire régionale**

Considérant que la Société d'histoire Appartenance Mauricie prépare la 26<sup>e</sup> édition de son calendrier historique en 2021, et sollicite la collaboration de la Municipalité pour l'achat de ceux-ci, au coût de 10 \$ chacun;

En conséquence, il est proposé par Réjean Lahaie, appuyé par Judith St-Arneault et unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives commande 10 calendriers 2021 de cette Société dont la mission est de promouvoir l'histoire de la Mauricie.

2020-08-129 **Soumission pour des plaques de rue personnalisées**

Considérant la soumission faite par Spectralite/Signoplus (numéro SC 31686), concernant la fabrication de plaques de rue à 60 \$ l'unité pour celles avec découpe et à 50 \$ l'unité pour les autres;

En conséquence, il est proposé par Godfrey Plachta, appuyé par Réjean Lahaie et unanimement résolu, d'accepter cette soumission et d'autoriser la transmission de la commande.

**Fermeture du bureau municipal – Vacances annuelles 2020**

2020-08-130 Il est proposé par Judith St-Arneault, appuyée par Réjean Lahaie et unanimement résolu, de fermer le bureau municipal la semaine du 10 août 2020.

2020-08-131 **Changement de date de la séance du conseil municipal du mois de septembre 2020**

Considérant qu'en vertu de l'article 148 du Code municipal le conseil peut décider qu'une séance ordinaire débutera au jour et à l'heure qu'il précise plutôt que conformément au calendrier de ses séances diffusé en décembre 2019;

Considérant que le conseil désire se prévaloir de ce droit en septembre pour des raisons pratiques;

En conséquence, il est proposé par Godfrey Plachta, appuyé par Judith St-Arneault et unanimement résolu, de devancer la séance qui devait avoir lieu le lundi 14 septembre 2020 à 19 h 30 au mardi 1<sup>er</sup> septembre 2020 à 19 h 30.

Un avis à l'égard de ce changement sera publié, conformément à la loi.

**Correspondance**

Les lettres suivantes ont été portées à l'attention du conseil savoir :

- De François Bonnardel, ministre des Transports qui, à la suite de la recommandation de notre députée, dit avoir le plaisir de nous informer qu'il accorde à notre municipalité une aide financière de 15 000 \$ pour des travaux d'amélioration des routes dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale – Volet Projets particuliers d'amélioration – Circonscription électorale de Laviolette – Saint-Maurice.
- De François Bonnardel, ministre des Transports, qui dit avoir le plaisir de nous informer qu'il accorde à notre municipalité une aide financière maximale de 6 000 \$ échelonnée sur trois années budgétaires pour les travaux d'amélioration sur les chemins du Lac-Mékinac, du Lac-du-Missionnaire et du Lac-aux-Loutres,

tel que demandé, dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale – Volet Projets particuliers d'amélioration – Enveloppe pour des projets d'envergure ou supramunicipaux.

2020-08-132 Sur la proposition de Godfrey Plachta, appuyée par Réjean Lahaie il est unanimement résolu d'attester de ce dépôt.

### Rapport de dépenses

La secrétaire-trésorière dépose le rapport des dépenses payées selon l'article 5 du règlement 07-09 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire, totalisant 10 101,34 \$ dont voici le détail :

Salaires administration	Sem. du 28 juin et du 5, 12 et 19 juillet	8174,76
Nancy Parisella	Service de conciergerie mois de juillet	650,00
Fondation québécoise du cancer	Don 2020	500,00
Hydro-Québec	Éclairage public	498,16
SEAO-Constructo	Parution appel d'offres asphaltage Mékinac	25,89
Xerox Canada Ltée	Photocopies de documents	95,29
ADN communication	Application WEB « Alertes municipales »	30,93
Hydro-Québec	Électricité patinoire et garage	126,31

2020-08-133 Sur la proposition de Judith St-Arneault, appuyée par Godfrey Plachta il est unanimement résolu d'attester de ce dépôt.

### 2020-08-134 Approbation de la liste des comptes à payer

Sur la proposition de Godfrey Plachta, appuyée par Judith St-Arneault il est unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives approuve la liste des comptes à payer au 3 août 2020 totalisant 47 873,04 \$.

Lucien Mongrain	Rémunération et allocation	1 149,38
Godfrey Plachta	Rémunération et allocation	392,59
Réjean Lahaie	Rémunération et allocation	342,59
Caroline Naud	Rémunération et allocation	392,59
Lise Roy Guillemette	Rémunération et allocation	392,59
Ninon Fortier	Rémunération et allocation	392,59
Judith St-Arneault	Rémunération et allocation	392,59
Jacques Bellemare	Réunion CCU 27 juillet	15,00
Michel Boucher	Réunion CCU 27 juillet + déplacement	40,92
Paul Doucet	Réunion CCU 27 juillet	15,00
Yves Paquette	Réunion CCU 27 juillet + déplacement	31,32
Jean-Paul Rheault	Réunion CCU 27 juillet	15,00
Lucien Mongrain	Frais de déplacement	192,48
Rejean Lahaie	Frais de déplacement CCU 27 juillet	26,88
Ninon Fortier	Frais de déplacement	24,96

Monique Bernier	Frais de déplacement	55,68
Télébec Ltée	Service téléphonique	134,97
Télus Mobilité	Téléphone cellulaire	23,52
Télécommunications Xittel	Service téléphonique	32,76
Groupe CLR	Temps d'onde radio	17,25
Grégoire Richard	Collecte ordures lacs 3 <sup>e</sup> versement de 6	2 000,00
Buromobil St-Maurice inc.	Location d'une toilette portative	178,21
Service Cité-Propre	Collecte et transport ordures - juillet	6 182,50
Coop de solidarité de Mékinac	Produits d'entretien	156,49
Hydro-Québec	Électricité hôtel de ville	809,60
Novexco inc.	Fournitures de bureau	176,05
Mach. W. St-Arnault & Fils	Travaux de voirie	5 505,59
Mach. W. St-Arnault & Fils	Préparation-Dynamitage ch. de la Ferme	1 496,98
Mach. W. St-Arnault & Fils	Travaux Missionnaire et écocentre	428,85
Rona inc.	Matériaux – pose de 4 fenêtres – garage	54,46
Entreprises AM	4 fenêtres pour le garage	940,84
Lebel Asphalte	Recouvrement-sections ch. de la Rivière	21 608,40
Salaires journaliers	Travaux divers	364,20
Bernard Germain	Entretien estival parc Grande-Anse	175,00
Canac	Engrais paillis-parc Presbytère et hôtel ville	1 101,64
Mach. W. St-Arnault & Fils	Travaux de voirie	1 683,24
Claude Trudel	Gardiennage écocentre juil. + déplacement	129,60
La Capitale assureur...	Assurances collectives - août	700,12
Multi-Services Paul Guillemette	Balayage stationnement hôtel de ville	100,61

### **Paiement préautorisé**

Régime retraite des employés municipaux	Cotisations de juillet	1 007,09
---	------------------------	----------

### **2020-08-135 Services de Cogeco - Appui aux citoyens d'un secteur de Trois-Rives**

Considérant que certains citoyens de Trois-Rives, dont la propriété est située sur le chemin Saint-Joseph (des numéros d'immeuble 13 à 200) se sont vus refuser l'accès aux services de télévision, de téléphonie et d'Internet par Cogeco Connexion inc.;

Considérant qu'en avril dernier, le conseil municipal de Trois-Rives :

- Appuyait les démarches de Cogeco Connexion inc. dans le cadre de ses activités de consultation en rapport avec son projet visant à étendre son réseau à large bande dans notre municipalité et dans notre région;
- Encourageait fermement le CRTC et les gouvernements du Canada et du Québec à considérer les projets proposés par Cogeco Connexion inc., afin que tous les membres de notre collectivité puissent pleinement contribuer au développement social et économique de notre communauté.

En conséquence, il est proposé par Judith St-Arneault, appuyée par Réjean Lahaie. et unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives soutienne le groupe de citoyens du chemin Saint-Joseph dans ses démarches visant à obtenir la disponibilité des services de Cogeco, cet appui concordant tout à fait avec celui donné en avril à l'entreprise.

2020-08-136

**Clôture de la séance**

Il est proposé par Godfrey Plachta, appuyé par Réjean Lahaie et unanimement résolu, d'autoriser la levée de l'assemblée.